



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2941
13 décembre 2024
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

L'intérêt général, c'est d'en finir avec la dictature du grand patronat!



Manifestation contre la fermeture de l'usine Michelin à Cholet, le 8 novembre.

Syrie

La chute d'un dictateur

Pages 8 et 9

Gouvernement

Petits arrangements entre ennemis

Page 3

Faillites

Les travailleurs n'ont pas à les payer

Page 6

Leur société

- Macron : recherche coalition 3
- Gauche : prêts à servir 3
- Notre-Dame : en quête d'un miracle 3
- Habitats de fortune : la chasse aux pauvres 4
- Mayotte : violence d'État 4
- Public-privé : le mécontentement est toujours là 5
- Éducation : coup de rabot sur les budgets 5
- Universités : austérité croissante 5
- Faillites : ce n'est pas aux travailleurs de payer 6
- Aide aux réfugiés : pour l'État, toujours un délit 6
- Pouches : dealers cotés en Bourse 6
- Loyers HLM : à nouveau une hausse 7
- RERA - Île-de-France : la grande pagaille 7
- Biologie médicale - Limoges : s'enrichir sans contrainte 7
- Compagnies aériennes : le vol, ça les connaît 7
- Bretagne : le compte n'est pas bon 7

Dans le monde

- Syrie : la chute d'un dictateur 8
- Israël occupe le terrain 8
- Union européenne : réfugiés syriens indésirables 9
- Niger : le pillage d'Orano 9
- Bitcoin : symbole du capitalisme sénile 9
- Ukraine-Russie : la mort fait son marché 10
- Soudan : derrière les crimes, l'impérialisme 10
- Roumanie : leur démocratie et ses œuvres 11
- Industrie : parasitisme capitaliste 11
- Fortune des milliardaires : tout va pour le mieux ! 11
- Corée du Sud : l'ombre de la dictature 16
- États-Unis : PDG, un métier à risques 16

Dans les entreprises

- Michelin - Cholet 12
- PSE : mensonges et attaques antiouvrières 12
- Région Normandie 12
- Dassault - Cergy 13
- Safran - Villaroche 13
- Finances publiques 13
- SKF - Saint-Cyr-sur-Loire 13
- Rougié - Sarlat 14
- Decathlon 14
- Centres d'appels Free 14
- La Poste : la direction contre les intérimaires 14
- Technicentre SNCF - Trappes 15
- SNCF RER ligne C 15

Le congrès de Lutte ouvrière

Agenda

- Fête régionale à Dijon 3

Seules nos luttes peuvent être d'intérêt général!

Après la chute du gouvernement Barnier, Macron est de nouveau à la recherche du mouton à cinq pattes. Les offres de service ne manquent ni à droite ni à gauche. Ce n'est donc qu'une question de jours, sinon d'heures.

Mais pour nous, travailleurs, ce sera bis repetita. Même si le prochain Premier ministre est soutenu par une partie de la gauche, quelle sera la préoccupation de ce nouveau gouvernement ? Les plans de licenciements qui se multiplient ? Les bas salaires et les prix exorbitants de certains produits de base ? Le fait que des milliers d'enfants dorment dans la rue ? Non.

Sa principale préoccupation sera de rassurer les marchés financiers. Ce sera de réduire les déficits de l'État, et donc de couper dans les dépenses publiques, c'est-à-dire toujours au détriment de la santé, de l'éducation et donc des classes populaires... en expliquant qu'il s'agit là de « l'intérêt général ».

« L'intérêt général » est la formule à la mode. Macron demande « un gouvernement d'intérêt général ». À gauche, le PS, les écologistes et le PCF, favorables à des compromis avec les macronistes et la droite, reprennent le même langage. Et par dégoût des querelles et des ambitions politiciennes, certains travailleurs, peuvent être séduits par ces mots doux.

Mais tous ces politiciens se moquent bien des intérêts des travailleurs. Car l'intérêt général ne serait-il pas d'abroger la retraite à 64 ans et que les anciens, épuisés par le travail, laissent la place aux jeunes ? Ne serait-ce pas de taxer les 500 plus grandes fortunes, qui ont augmenté depuis 2017 de 650 milliards, pour remplir les caisses de l'État ?

L'intérêt général ne serait-il pas de prendre sur les milliards de dividendes qui alimentent la spéculation au quotidien et de les injecter dans les hôpitaux et le système de santé ? Ne serait-il pas de donner la priorité à l'éducation et à la jeunesse et de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour enrayer le réchauffement climatique ?

Et où est l'intérêt général quand Michelin, qui réalise deux milliards de profits, annonce la fermeture de deux usines ? Où est-il quand la dynastie Mulliez supprime 2 400 emplois à Auchan, en même temps qu'elle encaisse un milliard de dividendes de la part de Decathlon ?

L'intérêt général exigerait que l'on interdise à ces multinationales de fermer ou de licencier et qu'on les oblige à répartir le travail entre tous sans diminution de salaire. Que l'on empêche les banques et les grands donneurs d'ordre de pousser plus petits qu'eux à la faillite, comme c'est le cas aujourd'hui.

L'intérêt général imposerait que les dividendes et les richesses de quelques parasites passent après l'emploi, les salaires et les conditions de vie de tous ceux qui font tourner la société.

Cela, il ne faut l'espérer d'aucun gouvernement. Ni de celui que Macron va dégoter, ni de ceux qui se préparent à le remplacer à la faveur de prochaines élections. Car tous les dirigeants politiques, y compris ceux qui se veulent les plus antisystème, n'ont aucune intention de s'affronter avec le grand capital et encore moins de l'exproprier s'ils parviennent au pouvoir.

Cette absence de perspectives électorales ne doit pas nous conduire à la résignation, mais à l'action. S'il n'y a rien à attendre du côté des politiciens, il faut agir par nous-mêmes. Nous, travailleurs, en sommes capables car nous constituons une force sociale indispensable.

Tout ce qui se fait dans la société est le fruit de notre travail collectif. Quand Macron se gargarise de ce qui a été fait lors des Jeux Olympiques et des prouesses accomplies pour reconstruire le chef-d'œuvre qu'est Notre-Dame de Paris, il n'y est pour rien. Ce sont les travailleurs, les milliers d'ouvriers, de petites mains, qui ont rendu cela possible.

Rien n'est conçu, fabriqué, acheminé sans nous. Eh bien, réunissons-nous, organisons-nous pour faire valoir nos intérêts de travailleurs et notre propre vision de l'intérêt général !

À chaque fois que les travailleurs se sont lancés en nombre dans le combat, en faisant grève, en manifestant et en occupant leur entreprise, c'est-à-dire en se faisant craindre, ils se sont imposés comme les acteurs principaux de la vie politique. Dans ces moments-là, ils ont arraché des droits pour tout le monde et ont fait avancer la société.

Aujourd'hui, face aux licenciements de masse et aux reculs imposés aux travailleurs, l'intérêt général est de mener la lutte contre le grand patronat et ses laquais gouvernementaux.

Nathalie Arthaud



Macron : recherche coalition

La censure ayant été votée et Barnier ayant démissionné, Macron a gratifié les auditeurs d'un nouveau discours, jeudi 5 décembre. Il en ressortait que, à l'exemple de ce qui a été fait pour Notre-Dame ou pour les Jeux Olympiques, un « gouvernement d'intérêt général » pourrait inaugurer une politique et un espoir.

Le président a donc convié à l'Élysée les chefs des partis représentés au Parlement, sauf ceux de LFI et du RN, d'abord séparément, puis tous ensemble mardi 10 décembre. Macron vise un gouvernement dont

le soutien ou du moins la promesse de non-censure irait de la gauche, PS, PCF et écologistes, à la droite LR, en passant par ses amis, de moins en moins fiables, du centre.

Un nouveau gouver-

nement sortira-t-il de ces palabres ? En tout cas la politique qu'il devrait mener n'est pas vraiment en débat. Tous les partis, y compris les deux prétendus pestiférés, sont pour la continuité de l'État, la pérennité de l'exploitation et de la propriété capitaliste et, partant, pour le renforcement du budget militaire, les diverses ponctions sur la population ne serait-ce que par les vagues de licenciements, la défense des trusts nationaux dans la crise qui s'annonce, aux frais des travailleurs. La vraie question qui se pose dans « l'arc républicain », comme dit Macron, est celle du prix politique à payer pour une non-censure.

Or Macron lui-même

constitue l'obstacle au recrutement d'un gouvernement. La cote des dirigeants politiques est basse, mais celle de Macron est plus basse encore. Il est directement responsable de la crise politique actuelle, même les plus respectueux des commentateurs le disent désormais. Il est aussi rendu responsable de la crise sociale et des coups qui accablent les classes populaires et jusqu'aux petits patrons, paysans et commerçants. Ce rejet profond effraie même les ministres pressentis. Chaque parti, chaque ministrable pèse donc les avantages et les inconvénients d'accepter un poste. Il gagnerait peut-être à apparaître comme

un responsable prêt à faire un pas pour que le pays soit gouverné mais il perdrait aussi beaucoup en s'embarquant avec Macron et en cautionnant un président discrédité.

Macron tient par la grâce de la Constitution. Il a affirmé qu'il ne démissionnerait pas et fait ainsi ce qu'il peut pour assurer à la bourgeoisie française un minimum de stabilité politique. Les autres chefs de parti vont sans doute hésiter encore à se compromettre avec lui.

Il est vrai que tout cela n'empêche pas l'appareil d'État d'accomplir, bon an mal an, son travail au service du grand capital.

Paul Galois

Notre-Dame : en quête d'un miracle

L'inauguration de Notre-Dame, le 7 décembre, a donné lieu à un spectacle très médiatisé, suivant la volonté de Macron, lancé dans une quête de popularité qui n'avait rien de religieux.



Lors de la cérémonie, 2 400 personnes ont pris place dans la cathédrale, les milliardaires Elon Musk, François Pinault, Bernard Arnault, tout ce que l'Europe compte de familles royales ou princières, des actuels ou anciens chefs de gouvernement, aux premières loges, et Trump, sans lequel le spectacle n'aurait pas été complet. En maître de cérémonie et grand spécialiste du tirage de couverture à soi, Macron s'est adonné à l'emphase qu'il affectionne, vantant « la France des bâtisseurs ».

Après les JO, Notre-Dame était une nouvelle occasion

de tenter de faire oublier ses piteuses déconvenues multipliées depuis la dissolution. Mais, obligé de se contenter d'un discours de douze minutes, Macron a dû laisser la place à l'archevêque de Paris et à ses équipes en costumes d'arlequin taillés par un couturier de renom, qui ont aspergé l'édifice d'eau bénite et présenté à la foule les reliques sacrées ramenées à Notre-Dame.

Mais la magie ne dure qu'un temps et il n'y eut aucun miracle : Macron n'a gagné aucun point de popularité après sa prestation.

B. S.

Gauche : prêts à servir

Unanime à l'Assemblée nationale pour faire tomber le gouvernement Barnier, le NFP étale à nouveau et sans surprise ses clivages.

Dès que le ballet des consultations à l'Élysée a été lancé le 6 décembre, le PS, les Verts et le PCF se sont déclarés prêts à répondre aux appels du pied de Macron, au nom de « l'intérêt général ».

Les députés LFI ont crié victoire après le vote de la censure mercredi 4 décembre, leur présidente de groupe, Mathilde Panot, s'exclamant devant les caméras : « Aujourd'hui est un jour historique, aujourd'hui nous avons défendu la démocratie. » C'était passer sous silence le fait que la motion de censure déposée par le NFP avait eu la majorité grâce aux députés RN.

Ce bluff rééditait celui du soir du deuxième tour des législatives quand Jean-Luc Mélenchon présentait la gauche comme victorieuse et taisait la progression du RN, devenu le parti le plus important à l'Assemblée nationale. Au soir de la chute de Barnier, LFI a encore exigé la démission de Macron, affichant une posture d'intraitable opposant. Mélenchon prépare ainsi sa campagne pour l'élection présidentielle de 2027, ou un éventuel scrutin anticipé.

Les autres composantes du NFP, le PS, les Verts et le

PCF, font d'autres calculs, se déclarant prêts à envisager un accord de non-censure. Le secrétaire national du Parti socialiste Olivier Faure pouvait revendiquer « un compromis entre les formations ayant fait le front républicain aux dernières législatives », intégrant donc les macronistes et LR.

Reçus d'abord séparément par Macron entre le 6 et le 9 décembre, les dirigeants de gauche ont évoqué l'intérêt de la France et leur sens des responsabilités. Ils ont surtout démontré la souplesse de leur échine face à Macron. « Nous avons échangé presque sur le ton de la confiance », s'est réjoui Patrick Kanner, le président du

groupe PS au Sénat. « Le président a compris qu'il devait arrêter de n'en faire qu'à sa tête », a confié la secrétaire des Verts, Marine Tondelier. Pour le PCF, Fabien Roussel a ajouté sa petite flagornerie : « Le président écoute les forces politiques qui acceptent de discuter avec lui. »

Les dirigeants de gauche montrent qu'ils sont prêts à donner une solution à Macron pour composer un gouvernement qui sera chargé de taper sur les travailleurs et les classes populaires pour le compte de la bourgeoisie. Ni eux, ni d'ailleurs LFI n'offrent une réelle perspective à tous ceux qui sont confrontés aujourd'hui aux licenciements, à la cherté de la vie et à la rapacité de la bourgeoisie.

Boris Savin

Fête régionale

Dijon

Dimanche 22 décembre à partir de 11 heures

Espace Tabourot, allée du Temps-Libre

à Dijon Saint-Apollinaire

Débat avec Jean-Pierre Mercier à 15 h 30



Habitats de fortune : la chasse aux pauvres

L'Observatoire des expulsions de « lieux de vie informels », collectif regroupant huit associations dont la Ligue des droits de l'homme et Médecins du monde, a publié son sixième rapport annuel. Il y fait état d'une hausse constante des expulsions depuis 2019.

En France, au moins 330 000 personnes sont contraintes de vivre sans abri. Chaque jour, près de 300 d'entre elles sont expulsées de leur lieu de survie, qu'il s'agisse de tentes, de voitures, de cabanes construites de bric et de broc ou de logements laissés vacants et désignés sous le terme de « squats ».

Près de neuf fois sur dix, les personnes expulsées de ces habitats extrêmement précaires ne se voient proposer aucune solution d'hébergement. Dans 87 % des cas, les maigres biens qu'ils possèdent sont confisqués ou détruits par les policiers quand leurs habitants ne sont pas molestés. Cela concerne majoritairement

les migrants sur le littoral du Nord qui représentent à eux seuls plus de la moitié du nombre total d'expulsions. D'autre part, le collectif dénonce le fait que la majorité des expulsions ont lieu durant la prétendue trêve hivernale, principalement au mois de février, puisque ces habitations informelles ne sont pas concernées par cette loi.

L'organisation des Jeux Olympiques, dont s'est gargarisé Macron lors de sa dernière allocution télévisée, a amplifié ce phénomène. Les expulsions ont été en hausse de 77 % à Paris cette année. Elles ont même été multipliées par quatre dans les départements du Val-d'Oise et des Yvelines. Comble du cynisme, les autorités les ont suspendues en juin afin de laisser « grossir » ces lieux et de pouvoir ainsi expulser aisément un maximum de personnes juste avant le début des Jeux.

S'attaquer aux pauvres plutôt qu'à la pauvreté est la seule réponse politique d'un État au service exclusif des intérêts des capitalistes.

David Mencas

THÉOPHILE TROSSAT



Le camp de la Prairie aux Duucs à Nantes.

Mayotte : violence d'État

Depuis lundi 2 décembre, à Mayotte, l'État a entrepris la plus grande destruction d'habitations de l'histoire de l'île. Le préfet avait promis qu'avec lui, ça serait « Wuambushu tous les jours », du nom de l'opération de chasse aux pauvres menée au printemps 2023 et renouvelée en 2024. Il a tenu parole.

Le village de Mavadzani, un bidonville de 13 hectares où vivaient près de 5 000 personnes, n'est plus qu'un amas de tôles et de gravats. Prévenus à l'avance, la majorité des habitants se sont organisés pour récupérer les tôles, bâches plastiques et autres matériaux de fortune et sont partis à la recherche d'un nouveau coin de terre où reconstruire une habitation précaire. Sur les 465 cases détruites, la préfecture n'a proposé de solution d'hébergement qu'à 52 familles, celles qui avaient des papiers. Et encore s'agit-il de solutions temporaires, pour certains dans des préfabriqués.

Pour justifier ces expulsions, l'État met en avant un plan de construction d'un nouveau quartier, avec logements, crèche, école, commerces et même gendarmerie. Les habitants savent bien que la plupart d'entre eux ne pourront en profiter car il n'y aura pas assez de logements neufs et ils seront inaccessibles aux familles sans papiers. Et comme l'ont montré bien des décasages précédents, les chantiers prennent des années et en attendant il faut se débrouiller pour se mettre à l'abri.

Il y a de quoi être en colère et c'est pour réprimer une éventuelle réaction des habitants que la préfecture

a fait venir 150 gendarmes supplémentaires, chargés de surveiller, arme au poing, que la destruction se déroulait sans encombre. Pour mener à bien sa guerre contre les pauvres, l'appareil d'État a ses spécialistes. Ainsi la personne de la préfecture chargée de la « résorption de l'habitat insalubre » s'est vantée de l'organisation minutieuse de l'opération, préparée depuis plus d'un an.

On voit quel est le sens des priorités des autorités dans cette île où l'eau continue à être coupée plusieurs jours par semaine, où des milliers d'enfants sont privés d'école, et où des épidémies de la misère, comme le choléra, sévissent. L'État, lui, se préoccupe de maintenir son ordre bourgeois, avec des fusils pour mettre des familles à la rue, et des gradés pour s'en féliciter.

Tania Lemel

7 et 8 décembre : le congrès de Lutte ouvrière

Le congrès annuel de Lutte ouvrière s'est tenu les 7 et 8 décembre en région parisienne.

Les discussions ont porté sur l'instabilité politique en France après la chute du gouvernement Barnier. La situation est marquée par le rejet profond du camp présidentiel de la part des couches populaires et la montée de l'extrême droite qui attise les divisions entre travailleurs. Alors que la gauche, chaque fois qu'elle a été au pouvoir, a trahi les intérêts des couches populaires, le congrès a réaffirmé la nécessité de construire un parti ouvrier, communiste et révolutionnaire qui seul pourra représenter une perspective pour la société.

Le congrès a aussi tenu à discuter très largement de la situation internationale notamment des guerres en Ukraine et au Proche-Orient. La montée guerrière, dont personne ne peut dire jusqu'où elle ira, et les risques d'une aggravation brutale de la crise économique mondiale représentent des menaces bien plus graves pour les travailleurs et toute la société que la crise parlementaire française.

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, des militants de plusieurs pays, se situant sur les mêmes positions

que Lutte ouvrière, sont intervenus pour parler de la situation sociale et politique là où ils militent. Ainsi ils ont rendu compte de leur activité aux Antilles, à la Réunion, aux États-Unis, en Côte d'Ivoire, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Belgique, en Italie et en Turquie. Un rapport particulièrement marquant a été fait sur l'activité de nos camarades en Haïti, qui maintiennent leur présence militante dans la classe ouvrière et une expression politique dans un pays ravagé par la guerre des gangs.

L'ensemble des participants au congrès a réaffirmé que la seule classe sociale capable de représenter un autre avenir pour l'humanité que celui de la barbarie, est la classe ouvrière internationale. Il faut que celle-ci retrouve une conscience politique de classe, en créant de nouveaux partis communistes révolutionnaires, et se donne les moyens de renverser la classe capitaliste et le système impérialiste à l'échelle mondiale.

Le congrès a voté une série de textes d'orientation et a élu la direction de l'organisation pour l'année à venir.

Lisez Lutte de classe,

revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 244 (décembre 2024-janvier 2025):

- Textes d'orientation du 54^e congrès de Lutte ouvrière
- Discussions
- Interventions des groupes invités

Ce numéro sera disponible sur le site Internet de Lutte ouvrière dimanche 15 décembre, et en version papier jeudi 19 décembre.

Prix : 3 euros – Envoi contre cinq timbres.

Public-privé : le mécontentement est toujours là

Le 5 décembre, les travailleurs de la Fonction publique étaient appelés à la grève et à manifester. Le succès de cette journée est un encouragement à préparer une riposte de l'ensemble du monde du travail.

Dans l'enseignement, selon la FSU, 65 % du personnel était en grève dans le primaire et 54 % dans le secondaire. Le ministère, qui sous-estime toujours le nombre de grévistes, a lui-même indiqué un enseignant sur trois en grève, ce qui correspond à une mobilisation forte.

Aux Finances publiques, la grève a aussi été bien suivie : 20 % d'après le ministère. Il est plus difficile d'estimer le succès de la mobilisation dans les hôpitaux, entre sous-effectif et réquisitions. Mais dans les cortèges on pouvait voir pêle-mêle des travailleurs des hôpitaux, de l'enseignement, des mairies partageant la même colère. Les cortèges ont été fournis, regroupant selon la CGT 200 000 manifestants dans le pays, dont

30 000 à Paris.

La dégradation des conditions de travail et des salaires est la première cause de la mobilisation. Comme tous les travailleurs, ceux du public subissent le blocage des salaires : depuis 2000, le site de statistiques officielles data.gouv.fr relève lui-même que le point d'indice qui sert de base au calcul du salaire des fonctionnaires n'a augmenté que de 16 % alors que la hausse des prix a été de 51 %. Si ces salaires avaient suivi la hausse des prix depuis 2000, ils seraient un tiers plus élevés. Un travailleur à 1 800 euros devrait par exemple toucher 2 400 euros.

Les suppressions constantes d'effectifs entraînent de leur côté une dégradation sans fin des conditions de travail. Le



Le 5 décembre à Paris.

gouvernement, avant d'être censuré, avait budgété un nouveau gel du point d'indice, la nouvelle suppression de dizaines de milliers de postes dans la fonction publique, dont 4 000 rien que dans l'Éducation nationale. Il y avait ajouté le passage des jours de carence de un à trois et la baisse de 10 % des indemnités journalières en cas d'arrêt maladie.

Les déclarations méprisantes du ministre Kasbarian ou par exemple de Sarkozy, qui a prétendu que « professeur des écoles, c'est 24 heures de travail par semaine, six mois par an », ont certainement aidé à la mobilisation. Un professeur manifestait par exemple à Paris en brandissant une pancarte manuscrite, « Res-

pectez-nous, connards ! » Les marques de soutien dans le cortège montraient qu'il exprimait le sentiment de beaucoup.

La chute du gouvernement Barnier n'a pas dissuadé les grévistes de se mobiliser. Il n'y a en effet rien d'autre que des coups à attendre de son successeur.

De nouvelles manifestations étaient appelées le

12 décembre. En tout cas, il faut de manière urgente préparer la riposte du monde du travail, sans quoi la situation des classes populaires va se dégrader de plus en plus rapidement, conséquence de la dévastation sociale qu'entraîne la multiplication des fermetures d'usines et des plans de licenciements.

Christian Bernac

Universités : austérité croissante

Le 3 décembre a vu les sites universitaires fermés à Lille, et pas de cours non plus dans les facultés de la Côte d'Azur.

Cette journée marque un pas de plus dans la protestation des présidents d'universités contre l'étranglement financier des établissements dont ils ont la charge.

Déjà le 21 novembre, une trentaine d'entre eux avaient fait savoir qu'ils se rendaient en groupe au ministère de l'Enseignement supérieur pour imposer un rendez-vous au ministre. Ce dernier ne les a pas du tout rassurés sur leur budget 2025.

En 2007, Valérie Pécresse, alors ministre, avait fait voter la loi LRU qui rendait les universités autonomes et responsables de leur budget à partir de 2013. C'était avant tout un moyen pour l'État de se dégager financièrement en laissant les universités se débrouiller, alors que le nombre d'étudiants augmentait. Macron a poursuivi dans cette voie, prétendant ainsi « libérer leur énergie »...

Dès des universités, voyant leur budget s'épuiser, ont coupé le chauffage en novembre certaines années, d'autres ont fermé leurs bibliothèques plus longtemps qu'auparavant. Les crédits manquent pour embaucher suffisamment d'enseignants, ce qui augmente

automatiquement le nombre d'étudiants par classe.

L'an dernier déjà la majorité des universités ont fini l'année en déficit. Pour 2025, le gouvernement prévoyait une évolution de leur financement inférieure à l'inflation, forçant par exemple l'université de Reims à voter un budget en baisse de 20 %. Les étudiants sont les victimes de cette austérité qui s'aggrave, en particulier ceux qui sont issus de milieux populaires et qui étudient dans les établissements les moins réputés des villes moyennes. C'est là que les présidents d'université réduisent en premier la voilure avec des formations qui ferment et d'autres qui accueilleront moins d'étudiants qu'auparavant.

La seule réponse que les divers gouvernements donnent à cette crise est l'augmentation des droits d'inscription des étudiants. Cela ne peut qu'écartier les enfants de travailleurs des études, alors qu'ils ne cessent d'entendre qu'elles sont la clé de leur réussite professionnelle. L'État ne saurait mieux leur faire comprendre l'impasse que représente cette société inégalitaire.

Lucien Déroit

Éducation : coup de rabet sur les budgets

Si le budget 2025 n'a toujours pas été voté, les collectivités locales anticipent des coupes drastiques qu'elles ont décidé de faire porter en partie sur les établissements scolaires.

Ainsi le conseil général du Nord a décidé de baisser de 30 % le budget de fonctionnement des collèges. Pour celui de l'Essonne, la réduction représente 431 000 euros sur 7,5 millions d'euros malgré la hausse du nombre de collégiens. Le département de la Savoie a décidé de ne plus financer les activités pédagogiques, comme les projets culturels par exemple. Le

conseil régional des Hauts-de-France a réduit les dotations de 193 lycées sur 269. Concernant les écoles, financées par les communes, les activités périscolaires ne seront plus du tout, ou moins, financées.

Dans de nombreux établissements, la température des salles de classe ou des internats, celle de l'eau chaude, est déjà souvent

assez basse du fait de déficiences des systèmes de chauffage, de la mauvaise conception des bâtiments... Les quantités de nourriture à la cantine sont parfois rationnées pour faire face aux restrictions budgétaires.

Les collectivités répondent que la baisse des prix de l'énergie justifie ces coups de rabet et qu'elles n'ont pas à financer les activités pédagogiques. Mais pour les établissements scolaires, cela représente un recul qui entraîne parfois l'impossibilité de fonctionner, les obligeant à puiser dans leurs réserves et à rechercher des sources de financement, en louant leurs locaux par exemple.

Les personnels de certains établissements ont déjà commencé à protester. La suite dépendra de la mobilisation des professionnels des établissements scolaires, des élèves et de leurs parents.

Inès Rabah



Dans la manifestation du 1^{er} février.

Faillites : ce n'est pas aux travailleurs de payer

La Banque de France dénombre 64 650 faillites sur douze mois, soit un bond de 21 % en un an. Même si la majorité d'entre elles est le fait de petites entreprises, il en est également de grosses.

L'entreprise Milee, en mettant la clef sous la porte cet été, a jeté à la rue les 10 000 salariés qu'elle employait à distribuer les prospectus. Ses deux propriétaires pourront par contre continuer à rouler carrosse et porter leurs capitaux ailleurs si l'envie leur en dit. La législation des faillites a été rédigée pour le permettre.

En décembre 2023, l'enseigne de mobilier Habitat avait elle aussi été mise en faillite et ses 35 magasins fermés. Mais les faillites concernent aussi, et surtout, une myriade d'entreprises plus petites, n'employant parfois que

quelques salariés. Leurs patrons invoquent des raisons qui reviennent souvent à mettre en cause la jungle capitaliste, dans laquelle les gros dévorent les plus petits. Plus des deux tiers évoquent ainsi le fait que les banques et les organismes de crédit mettent le couteau sous la gorge aux petites entreprises qui n'ont pas encore remboursé leur prêt garanti par l'État. Ils invoquent aussi la multitude des procédures intentées par l'Urssaf qui, on l'apprend à l'occasion, avait cessé entre 2020 et le premier semestre 2023 d'assigner les employeurs pour les forcer à payer leurs cotisations.



Plus largement, quand Auchan ferme un hypermarché qui était le centre d'une zone commerciale, ce sont bien souvent tous les commerçants qui doivent baisser le rideau, et les

vendeurs et vendeuses prendre le chemin de France Travail. Quand un grand groupe de l'automobile ou de l'acier ferme une usine, tout un réseau de sous-traitants n'a d'autre choix que

de disparaître lui aussi. Les patrons qui ont des avoirs sont bien protégés par la loi. Mais pour les plus petits et surtout pour les travailleurs c'est la misère qui guette.

La vague de faillites qui enflé s'additionne aux licenciements opérés par les grands groupes qui ferment ici une usine, ailleurs un hypermarché, pour contribuer à la montée du chômage. « La première préoccupation des entreprises est de sécuriser le cash » affirmait le journal *Les Échos* mardi 12 décembre. La première préoccupation des travailleurs doit être de sécuriser leur emploi et leur salaire en imposant aux capitalistes de prendre pour cela sur leurs fortunes accumulées.

Daniel Mescla

Aide aux réfugiés : pour l'État, toujours un délit

L'association Utopia 56, qui vient en aide aux migrants, a fait savoir par voie de presse qu'elle était visée par trois enquêtes pénales. Pour l'État, il s'agit de poursuivre sa politique de criminalisation de l'aide aux réfugiés.

La préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord a saisi la justice en prétendant que des appels téléphoniques de l'association avaient fait état de « fausses informations dans le but de faire croire à un sinistre et de nature à provoquer l'intervention inutile des secours ». L'association répond à cette accusation que ses bénévoles ne sont généralement pas des médecins capables de juger jusqu'à quel point la vie des migrants est mise en danger. L'appel à l'intervention des secours vise précisément à l'éviter et non, comme le prétendent les

autorités, à « faire le jeu des passeurs » et à « leurrer les forces de sécurité ».

Utopia 56 est aussi visée par une enquête pour diffamation. Il lui est reproché un tweet datant d'avril relayant des migrants affirmant que les policiers avaient mis le feu à leur canot sur une plage du Pas-de-Calais. Comme si les méthodes extrêmement dangereuses des policiers et gendarmes pour terroriser les réfugiés n'étaient pas connues depuis des années, ceux-ci allant jusqu'à percer les canots pneumatiques en mer, comme l'a dénoncé un garde-côte

douanier en août 2023 !

À travers ces procédures, les autorités veulent adresser un avertissement aux associations et faire payer à Utopia 56 son action en faveur des migrants comme le dépôt de plaintes suite à plusieurs naufrages, dont celui du 24 novembre 2021. Lors de ce drame, 27 personnes qui tentaient de rejoindre l'Angleterre s'étaient noyées, après avoir vainement appelé à l'aide de nombreuses reprises les secours français et anglais. Cette volonté de créer un véritable délit de solidarité n'empêchera pas les associations et une partie de la population de continuer d'aider les migrants qui mettent leur vie en danger en tentant de gagner les côtes anglaises.

Thomas Baumer

Pouches : des dealers cotés en Bourse

Une enquête de l'Institut national de la consommation (INC) publiée le 10 décembre étudie la nocivité des pouches, ces petits sachets de nicotine à sucer.

Les pouches sont fabriqués et vendus légalement dans les bureaux de tabac et, comme tous les produits à base de nicotine, interdits à la vente aux mineurs. Mais leur présentation, leurs parfums aux fruits, leur teneur sucrée, la façon dont ils sont présentés sur les réseaux sociaux montrent que la jeunesse est la cible de ce nouveau commerce. L'INC indique que non seulement ils contiennent plus de nicotine qu'indiqué sur l'emballage, mais qu'ils recèlent des métaux lourds et cancérigènes, comme l'arsenic, et une quantité invraisemblable de sucre. Les associations de lutte contre le tabac affirment que loin d'être un produit de sevrage tabagique les pouches sont un moyen rapide de créer une addiction, étudié chimiquement et mécaniquement pour cela. Et d'ajouter que leur circulation est donc en contradiction complète avec les campagnes officielles contre le tabac.

Mais que vaut la santé publique, y compris celle des adolescents, et que valent les campagnes sanitaires devant la liberté

du commerce et celle d'accumuler du profit ? Les pouches ont été inventés par les trusts du tabac, Philip Morris et British American Tobacco, pour pouvoir continuer à fabriquer et entretenir les centaines de millions d'intoxiqués dépendants à la nicotine et rapportant des milliards de dollars chaque année.

Le gouvernement, lorsqu'il y en aura un, finira peut-être par prendre des mesures contre ce scandale sanitaire. La ministre de la Santé l'avait du moins annoncé le 29 octobre. Dans ce cas, après avoir exploité le filon des pouches, les trusts concernés n'auront plus qu'à lancer un nouveau produit sur le marché et à en profiter jusqu'à une éventuelle interdiction. La liberté du commerce, ou plutôt la liberté capitaliste, est celle d'inventer et de vendre des drogues, des médicaments qui abîment plus qu'ils ne soignent, des aliments qui rendent malades plus qu'ils ne nourrissent et bien d'autres produits nuisibles. Mais du moment qu'ils rapportent...

Paul Galois



Un sauvetage en Manche au large de Calais.

Loyers HLM : à nouveau une hausse

Dans les HLM, les loyers augmentent généralement de 3,26 % au 1^{er} janvier 2025, après des hausses de 3,5 % en 2024 et 3,6 % en 2023. De plus en plus de locataires sont ainsi mis en difficulté.

La plupart des organismes d'HLM appliquent en effet le maximum d'augmentation qui leur est autorisé par la loi, fixé selon l'indice de référence des loyers (IRL) calculé par l'Insee. Les loyers des HLM restent, il est vrai, inférieurs à ceux du secteur privé qui sont directement soumis à la spéculation des promoteurs et des propriétaires, mais ils continuent à s'éloigner des possibilités financières de la plupart des locataires. Certains

organismes de HLM ont beau affirmer encore de temps à autre leur vocation « sociale », leur marge de manœuvre est quasiment nulle. Depuis 2018, ils sont tenus de financer une partie des APL à la place de l'État, pour un total de 1,3 milliard d'euros chaque année qu'ils répercutent sur les loyers.

Quant à la construction de HLM, elle se réduit, mais le peu qui est construit n'est financé par l'État qu'à hauteur de 2 % en moyenne. Sur

un coût moyen de 166 800 euros pour la construction d'un logement « social », 24 800 euros proviennent directement des loyers et 128 300 euros d'emprunts que les HLM doivent rembourser chaque année aux banquiers, intérêt et capital, en augmentant les loyers. Comme s'il était normal de se serrer la ceinture pour aider la finance ! Les habitants des HLM sont dans leur bon droit de refuser les augmentations de loyers... ou de revendiquer les augmentations de salaires et de pensions nécessaires pour y faire face.

Jean Sanday

RER A – Île-de-France : la grande pagaille

Lundi 9 décembre, le RER A a été paralysé toute la journée sur le tronçon central parisien (Nation-Étoile) après la rupture d'une caténaire.

À la coupure immédiate du courant électrique s'est ajoutée une inondation, la chute de la caténaire ayant endommagé une canalisation d'eau.

Les passagers de la rame arrêtée sous un tunnel ont dû être évacués avant que les réparations ne commencent. Dans des couloirs bondés où selon les commentaires des voyageurs « on avançait au compte-gouttes », certains peinaient à trouver la sortie, protestant contre l'impossibilité d'emprunter un ascenseur faute de courant,

se tassant sur les quais d'une autre ligne déjà bien occupés par les usagers habituels.

Ce n'est pas la première pagaille sur cette ligne qui traverse Paris et ses banlieues d'est en ouest, et transporte 1,3 million de voyageurs chaque jour. Même moins longues, des pannes se sont produites en juillet et en août derniers, également attribuées à des problèmes d'alimentation électrique.

« Prenez les transports en commun », clament les publicités gouvernementales. Mais rallongés par tronçons,

surpeuplés, les réseaux de transport vieillissent mal ; le personnel manque gravement pour l'entretien régulier ; et les nouvelles lignes promises pour relier les banlieues ouvriront à une date... indéterminée.

Mais ce lundi-là, coincés aux heures de pointe dans un wagon ou dans les couloirs, les usagers ont eu tout le temps d'utiliser les réseaux sociaux pour protester comme l'un d'eux : « C'est inadmissible d'avoir un réseau aussi fragile ! On paie de plus en plus cher pour un service toujours plus dégradé. Il faut que ça change ! »

Sylvie Maréchal

Compagnies aériennes : le vol, ça les connaît

Les compagnies aériennes Air Caraïbes et Air Antilles ont été condamnées à payer 14,5 millions d'euros d'amende pour s'être entendues dans le but de maintenir des prix élevés. Et les prix de leurs billets se sont encore envolés ces derniers temps.

L'avion étant le seul moyen de se rendre en métropole depuis les Antilles, et le moyen de transport le plus pratique entre la Martinique et la Guadeloupe, ces compagnies ont ainsi racketté les voyageurs antillais durant des années. À cela s'ajoute le fait qu'Air Caraïbes, qui s'est retrouvée en situation

de quasi-monopole durant plus d'un an sur les liaisons aériennes entre les deux îles, en a profité pour imposer des tarifs qui avaient explosé.

Cela a permis à la famille Dubreuil, principale propriétaire d'Air Caraïbes, de faire décoller ses profits et de devenir la 173^e fortune de France. Cela a aussi rapporté

gros au capitaliste local Vial-Collet, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Guadeloupe, qui possède notamment le seul hôtel 5 étoiles de l'île et qui détient des parts d'Air Caraïbes.

Pour imposer la transparence des prix ainsi que des profits, et ramener les tarifs sur terre, il faut que les travailleurs s'en mêlent. Alors, vive la lutte de ceux de Martinique qui se mobilisent en ce moment contre la vie chère !

Pierre Jean-Christophe

Biologie médicale Limoges : s'enrichir sans contrainte

Du 23 au 31 décembre, les laboratoires de biologie médicale de Limoges et de la région seront fermés. Sur les affiches apposées dans toutes les salles d'attente, il est écrit que la Sécurité sociale ayant baissé la facturation des actes, les laboratoires n'auront plus le budget pour les assurer !

Suite à l'arrivée sur le secteur de fonds d'investissement alléchés par une rentabilité exceptionnelle, notamment pendant la pandémie, le nombre total de sociétés exploitant des laboratoires de biologie médicale est passé de 5 000 en 2008 à environ 400 aujourd'hui. 40 % du marché est entre les mains de trois acteurs : Biogroup (qui a racheté Astralab sur la région), Cerba et Inovie (qui a racheté Biolyss). Leurs chiffres d'affaires annuels « dépassent allègrement les 200 millions d'euros pour tutoyer le milliard » selon l'article

Actualités financières des groupes de laboratoires de biologie médicale du blog financier « Videbio ».

Ces patrons pleurent la bouche pleine et n'hésitent pas à mettre en danger leurs clients car les centres de prélèvement hospitaliers et les infirmières libérales ne pourront pas absorber totalement les demandes sur cette semaine. Mais ces grands groupes riches, qui se goinfrent grâce à la Sécurité sociale, ne veulent supporter aucune contrainte !

Correspondant LO



MAPSTR

Bretagne : le compte n'est pas bon

Entre 35 000 et 40 000 accidents du travail sont officiellement recensés en Bretagne chaque année. Selon la Dreets (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), ce serait dû au poids de l'industrie agroalimentaire dans une région considérée comme le « garde-manger de la

France », un secteur aussi connu pour provoquer de nombreux accidents.

Travailler dans un domaine chargé de nourrir la population est d'autant plus dangereux que les grands groupes qui règnent dans ce secteur sont surtout préoccupés de soigner les profits de leurs actionnaires.

Correspondant LO

Syrie : la chute d'un dictateur

En moins de dix jours, la coalition dirigée par la milice HTC, héritière de la branche syrienne d'Al-Qaida, soutenue par la Turquie, a pris Damas et fait tomber la dictature sanglante de Bachar Al-Assad, qui a trouvé refuge en Russie.

La rapidité avec laquelle le régime s'est effondré montre qu'il avait perdu tout soutien ; à l'extérieur, avec l'affaiblissement de ses alliés régionaux, le Hezbollah libanais et les pasdarans iraniens, qui subissent depuis un an les attaques israéliennes ; à l'intérieur, où la population est épuisée par les privations tandis que les militaires et les cadres du régime l'ont lâché.

Malgré les multiples incertitudes qu'elle suscite, la coalition dirigée par Ahmed Al-Chara, alias Abou Mohamed Al-Joulani, le chef de Hayat Tahrir Al-Cham (HTC),

qui répète partout qu'il n'a plus rien d'un djihadiste, est apparue en libératrice pour une large partie de la population. En quelques heures les réseaux électriques et téléphoniques ont été rétablis et des vivres distribués dans les villes.

Le plus poignant, ce sont les images de ces milliers de familles se rendant dans les sinistres prisons du régime dans l'espoir de retrouver leurs proches disparus. Symbole de la barbarie du régime, la prison de Saidnaya près de Damas était surnommée « l'abattoir humain » car des dizaines de milliers

d'opposants y ont été torturés, emmurés vivants et pour la plupart exécutés. Certains survivants sortent après 20 ou 30 ans d'enfermement.

La chute du tyran a été fêtée par les millions de réfugiés syriens installés en Turquie, au Liban, en Jordanie ou dans des pays européens. Parmi ceux qui survivent dans des camps de réfugiés, qui subissent le chômage en exil, quand ce n'est pas la xénophobie orchestrée par les politiciens, beaucoup semblent envisager de rentrer au pays. Mais que vont-ils y trouver ?

Le dirigeant de HTC, Al-Joulani, qui apparaît comme le tombeur des Assad, s'est longuement préparé à ce rôle en se présentant comme un islamiste raisonnable, et pourquoi pas démocrate.

Pourtant, il a fait ses classes en Irak après l'invasion américaine de 2003 où il s'est lié à tous les chefs djihadistes, en particulier dans les camps de prisonniers de l'armée américaine. Il s'est progressivement démarqué de Daesh, puis d'Al-Qaida, au cours des années où sa milice HTC a pu s'établir dans la région autour de la ville d'Idlib, dans le nord-ouest de la Syrie. Dans cette région où les différentes factions rebelles ont été regroupées sous la protection de la Turquie, Al-Joulani a réussi à leur imposer son autorité. Il a mis en place un gouvernement civil qui a restauré le commerce et les infrastructures indispensables à la vie quotidienne, y compris des hôpitaux, en profitant de la proximité avec la Turquie. Cette relative stabilité est mise à son crédit même si son « gouvernement du salut » a réprimé des manifestants, emprisonné des opposants et instauré une police religieuse. Mais il aurait aussi essayé de modérer les ardeurs répressives des miliciens djihadistes et a réussi à intégrer à ses troupes ceux qui étaient issus de l'opposition laïque. Il a bénéficié de la bienveillance de la Turquie mais certainement aussi su ménager les contacts avec l'Arabie saoudite, les États-Unis et même Israël.

Al-Joulani est encore classé comme « terroriste » par les dirigeants des États-Unis, qui tiennent certainement à l'avertir qu'il reste sous surveillance. Mais après

avoir taillé sa barbe, abandonné son nom de guerre, il cherche à apparaître comme un champion d'une unité de la Syrie qui respecterait ses minorités. Il a organisé la passation du pouvoir entre le Premier ministre du régime déchu et Mohamed Al-Bachir, le chef du gouvernement d'Idlib. Il promet un gouvernement de transition avec des anciens ministres du parti baasiste d'Assad et revendique un modèle économique libéral à l'image du Qatar. Mais la population syrienne aurait tort de se fier aux promesses d'un Al-Joulani.

Le pays est ravagé par treize ans de guerre civile. Il reste découpé en territoires administrés par des appareils politico-militaires concurrents, parrainés par des puissances régionales en rivalité, et les manœuvres font rage pour déterminer qui va s'imposer. Depuis la chute de Damas, la Turquie intervient au nord face aux Kurdes, les États-Unis bombardent les reliquats de Daesh, tandis qu'Israël détruit le plus possible de bases militaires syriennes et fait avancer ses chars au-delà de sa frontière pour renforcer sa domination sur la région.

Il y a là toutes les raisons pour que la guerre civile et les guerres d'influence reprennent, avec le risque que la dictature d'Assad fasse place à celle d'islamistes réactionnaires recourant rapidement aux mêmes moyens.

Xavier Lachau



Des familles de disparus, le 9 décembre, devant la prison de Saidnaya.

NISSIM GASTELLI LE MONDE

Israël occupe le terrain

Alors que rien ne peut garantir à la population syrienne, enfin libérée du joug des Assad, un retour à la liberté à laquelle elle aspire, une chose est sûre, les grandes puissances manipulatrices et porteuses de guerres ne cessent pas d'exercer leurs pressions.

Le plus proche agent de l'impérialisme au Moyen-Orient reste le gouvernement israélien. Non seulement il poursuit à Gaza et au Liban une guerre meurtrière, mais il a, le 8 décembre, dès l'annonce de la fuite de Bachar Al-Assad, investi au sud-ouest de la Syrie la zone tampon limitrophe du Golan qu'il occupe. Cette zone, officiellement délimitarisée depuis 1974, était censée être sous protection

de l'ONU et de ses forces armées. Le régime de Netanyahu n'y en a pas moins fait avancer ses forces, sous prétexte de prévenir une menace potentielle, en affirmant que cette occupation n'est que temporaire. Il y a ajouté la destruction de quelque 300 sites militaires. Des chars israéliens seraient maintenant présents à 20 km de la banlieue de Damas. Et, instruite par l'expérience, la population syrienne a de

quoi s'inquiéter du caractère provisoire de l'occupation israélienne...

Depuis plusieurs mois, comme en terrain conquis, les forces israéliennes ont sans vergogne bombardé des positions repérées par le renseignement comme abritant des responsables militaires iraniens ou alliés, de même que des infrastructures du Hezbollah. La « défense d'Israël » rejoint en l'occurrence la défense des intérêts stratégiques des États-Unis dans la région. De toute évidence, l'état-major israélien a saisi l'occasion offerte par l'écroulement du régime d'Assad pour mettre



Char israélien dans la zone tampon.

le territoire syrien le plus possible sous contrôle, en vue de renforcer sa domination, et par là-même celle

de l'impérialisme, américain principalement, sur le Moyen-Orient.

Viviane Lafont



Réfugiés syriens en Allemagne, le 8 décembre.

JULIUS CHRISTIAN SCHREINER DPA

Union européenne : réfugiés syriens indésirables

Un jour à peine après la fuite de Bachar Al-Assad, une réaction unanime est venue des dirigeants des pays de l'Union européenne pour renvoyer les réfugiés syriens dans leur pays. Et c'est à qui, dans chaque gouvernement, sera le plus crapuleux.

De la Belgique à l'Italie, en passant par la République tchèque et la Finlande, neuf gouvernements ont choisi d'interrompre les demandes d'asile des Syriens résidant dans ces pays, dans l'attente de « l'évolution de la situation. » Et derrière le flou de cette prise de position, c'est bien du renvoi des réfugiés vers la Syrie qu'il est question, et non pas de la poursuite de leur accueil.

D'autres membres des gouvernements ont exprimé franchement leur désir de renvoyer tous les demandeurs d'asile syriens. Ainsi, le ministre autrichien de l'Intérieur a dit avoir préparé « un programme ordonné d'expulsions et de rapatriements vers la Syrie. » Même son de cloche du côté du gouvernement grec, pour qui la chute de Bachar Al-Assad « devrait marquer la fin du flux de réfugiés en provenance de Syrie. » Mais les représentants du gouvernement français les dépassent dans l'ignominie de leurs propos, parfois déguisés en paroles bienveillantes. Si le ministre des Affaires étrangères ose affirmer que la chute du régime offre aux réfugiés syriens

« un espoir qu'ils puissent enfin rentrer dans leur pays », son collègue au ministère de l'Intérieur n'a pas fait dans la dentelle quand il a annoncé lundi 9 décembre que ses services travaillaient « sur une suspension des dossiers d'asile en cours, afin de mettre un frein à l'avalanche d'appels sur les demandes d'asile des Syriens. » On ne saurait être plus méprisant vis-à-vis de victimes ayant cherché à échapper au joug d'un dictateur et aux guerres que les différentes factions se livrent dans le pays, dont rien ne dit qu'elles vont cesser. Sans oublier que les gouvernements et l'impérialisme français ont eu une lourde responsabilité dans ces guerres et cette dictature.

Tous ces hommes et femmes de pouvoir sont avant tout pressés de renvoyer hors de leurs frontières les demandeurs d'asile syriens. L'important, pour les politiciens européens, est de faire acte de complaisance vis-à-vis d'une extrême droite qui, pour gagner des voix, cultive les propos xénophobes et racistes.

Marianne Lamiral

Niger : le pillage d'Orano

Orano (ex-Areva) proteste contre la « perte de contrôle opérationnel » de sa dernière mine d'uranium au Niger, située à Arlit, et dénonce « l'ingérence » du gouvernement du pays dans ses affaires. Un comble pour une entreprise qui, appuyée sur l'État français, ancienne puissance coloniale, pille les richesses nigériennes depuis cinquante ans.

Le gouvernement du Niger entraverait la mise en œuvre des décisions du conseil d'administration de la Somaïr, détenue à 63 % par Orano et à 37 % par l'État nigérien, et depuis la fermeture de la frontière avec le Bénin, celui-ci refuse de laisser la Somaïr exporter les stocks de minerai.

Cette décision s'inscrit dans un bras de fer engagé dans la foulée du coup d'État de l'été 2023 et du départ des soldats français présents au Niger depuis l'indépendance. Mais ce qu'Orano, comme la plupart des commentateurs, se garde bien de rappeler, c'est que l'entreprise semble avoir amorcé son désengagement du Niger bien avant le changement de régime. Si Arlit reste la seule mine exploitée par Orano au Niger, c'est parce que celle d'Akouta a été abandonnée en 2021, et que l'exploitation du gisement d'Imouraren – un des plus importants au monde – n'a jamais été lancée par Orano, qui jugeait sa rentabilité insuffisante... jusqu'à ce que le permis

d'exploitation dont elle refusait de se servir lui soit retiré par la junte en juin 2024.

À Arlit, la fin de l'exploitation était également annoncée, Orano ayant fait savoir en juillet qu'elle payait les salaires et l'entretien des installations en puisant dans les stocks prévus pour financer le réaménagement du site après sa fermeture.

Face à cette situation, le gouvernement nigérien est intervenu à plusieurs reprises pour maintenir la production, y compris en cherchant à nouer des

partenariats avec d'autres pays que l'ancienne puissance coloniale (Russie, Chine, Turquie...) et en utilisant les moyens de pression dont il dispose sur Orano grâce au contrôle des voies d'exportation.

Orano avait tellement prévu d'abandonner le terrain que le cabinet Standard & Poors a fait passer, il y a quelques jours, son appréciation de l'avenir de l'entreprise de « stable » à « positif ». La population du Niger, dont 85 % n'a pas accès à l'électricité, n'a jamais bénéficié de quelconques retombées de cette exploitation. Au contraire, Orano se retire du Niger après l'avoir pillé, en laissant des terrains contaminés par la radioactivité, qui met la santé de la population en danger.

Sacha Kami



L'usine Orano d'Arlit.

ORANO

Bitcoin : symbole du capitalisme sénile

Dans les premiers jours de décembre, le bitcoin, monnaie virtuelle créée au lendemain de la crise de 2008, a vu sa valeur dépasser 100 000 dollars l'unité, soit une augmentation de 144 % en un an.

Un bitcoin vaut à présent le quart de la valeur moyenne d'une maison aux États-Unis, et davantage qu'un kilo d'or. L'élection de Trump, favorable aux cryptomonnaies, a dopé leur valeur, mais ce n'est pas la seule raison de leur succès. Se détournant de plus en plus des investissements productifs, les capitalistes privilégient les opérations spéculatives, pariant sur l'envolée de telle ou telle matière première, ou de telle ou telle monnaie virtuelle. En 2009, le bitcoin ne valait qu'un millième de dollar, contre plus de 100 000 quinze ans plus tard.

Devenues un produit spéculatif, ces cryptomonnaies peuvent voir leur cours monter, mais aussi dégringoler très vite. En 2021, une crise du bitcoin avait vu sa valeur s'effondrer, et plus de 1 000 milliards de dollars étaient partis en fumée en une semaine.

Les banques centrales s'inquiètent de voir se créer un système monétaire parallèle, qui puisse concurrencer le leur. Les magasins Le Printemps viennent par exemple d'autoriser le paiement en bitcoin. Pour profiter de la folie spéculative, les grands fonds d'investissement ont créé leurs propres produits financiers en

cryptomonnaies, accessibles aux États-Unis pour les particuliers depuis janvier 2024. Ces « ETF bitcoin » participent à alimenter la bulle financière en captant l'épargne des particuliers vers ces circuits de plus en plus déconnectés de l'économie réelle.

Au 17^e siècle, les premiers capitalistes spéculaient déjà sur les bulbes de tulipe. Aujourd'hui, ils le font avec des moyens infiniment plus importants sur des monnaies virtuelles et instables. Et c'est pour continuer à jouer à ce casino complètement fou qu'ils pressurent la classe ouvrière, allongent les journées de travail, baissent les salaires. Le parasitisme de la classe capitaliste mène l'économie et la société à la catastrophe.

Camille Pagliari

Ukraine-Russie : la mort fait son marché

Lorsque Trump a rencontré Zelensky à Paris, il a déclaré que 400 000 soldats ukrainiens, et bien plus de civils, sont morts « inutilement » et qu'il faut donc « conclure au plus vite un accord » pour sortir de la guerre.

Le président ukrainien s'est senti obligé de répondre à Trump en apportant ses propres chiffres sur ce qui relevait jusqu'alors du secret d'État. À l'en croire, l'Ukraine aurait eu jusqu'à présent 43 000 morts et 370 000 blessés. Zelensky a-t-il minoré ces pertes militaires et civiles, de crainte de heurter la population ukrainienne ? Ce ne serait pas étonnant. Mais, de toute façon, ce bilan ne peut être que provisoire car combats et bombardements se

poursuivent. Ils s'intensifient même du fait précisément que Washington semble vouloir obtenir un cessez-le-feu à plus ou moins brève échéance.

Il reste que ce bilan sanglant suffirait à lui seul à accuser les organisateurs de cette boucherie. Ce sont en l'occurrence l'impérialisme américain et son allié ukrainien, dans leur volonté de toujours plus marginaliser la Russie dans l'espace ex-soviétique, et le Kremlin, du fait de sa réponse belliciste.

Ils portent la responsabilité de la politique criminelle qui a dressé en une guerre fratricide deux peuples qu'unissent mille liens historiques, culturels et même familiaux.

Peu avant que Kiev reconnaisse ses pertes, Moscou l'avait fait aussi, mais par maladresse. Cela s'est passé, fin novembre, lors d'une table ronde à la Chambre des députés russe, la Douma, sur les « mesures de soutien social aux membres des forces armées et aux membres de leur famille ». La vice-ministre de la Défense y a annoncé que le pouvoir satisferait « les requêtes de 48 000 familles de soldats disparus » en

« proposant des tests ADN gratuits » pour identifier des morts inconnus.

Le chef du comité de la Défense à la Douma a aussitôt exigé que ces « chiffres ne figurent nulle part dans le compte-rendu », car « cette information fermée est très sensible ». Pas de chance pour lui, si le site de la Douma n'en souffle mot, l'enregistrement est tombé entre les mains d'un média indépendant, qui l'a publié.

La vice-ministre ne risque pas grand-chose pour sa bourde, car elle est apparentée à Poutine. Et puis, il peut bien s'agir d'une « information sensible », la population ne manque pas d'indices à son

sujet. Rosstat, le très officiel organisme des statistiques, signale que le prix moyen d'un emplacement au cimetière est passé de 4 400 à 7 700 roubles en deux ans de guerre, le coût pour creuser une tombe atteignant 10 000 roubles. De là à en conclure que les prix suivent une demande qui explose, il n'y a qu'un pas. Et cela s'étale au grand jour en province : sur les écrans de télévision qu'envahissent les publicités pour les monuments funéraires, tandis que les magasins de pompes funèbres colonisent telle grande rue comme à Perm dans l'Oural.

Pierre Laffitte

Soudan : derrière les crimes, l'impérialisme

La guerre civile fait rage au Soudan depuis maintenant dix-neuf mois. Deux chefs militaires, unis en 2019 pour écraser le mouvement populaire, s'y affrontent à présent pour contrôler le pays et mettre la main sur ses richesses. La population, elle, tente de survivre comme elle le peut dans cet enfer.

Treize millions de Soudanais ont dû s'enfuir de chez eux et 150 000 personnes ont été tuées. À Khartoum, la capitale, et dans sa ville jumelle d'Omdurman, les deux armées se sont affrontées des mois durant. Des comités populaires ont tenté comme ils le pouvaient d'aider la population prise entre deux feux en se procurant quelques aliments, en trouvant des abris ou en réussissant parfois à ouvrir un hôpital de fortune. Dans tout le pays, villes et villages ont été réduits en cendres par les bombardements. Celles et ceux qui en ont réchappé ne sont pas sauvés pour autant. La malaria, le choléra, la dysenterie font des ravages. La faim les frappe aussi : les marchés sont déserts, les récoltes détruites et même l'aide alimentaire venue de l'extérieur n'arrive à franchir les frontières qu'au compte-goutte. Les femmes paient un lourd tribut, dont certaines préfèrent se suicider en se jetant dans le Nil plutôt que d'être violées.

L'ambition des deux chefs de guerre est à l'origine de ce carnage. Le général Al-Bourhane dirigeait l'armée soudanaise sous le régime du dictateur Omar

Al-Bachir et avait à ce titre réprimé tous les mouvements populaires jusqu'à ce que, incapable d'endiguer la vague de manifestations déclenchée en 2019 par la hausse du prix du pain, il juge prudent de se rallier au mouvement pour mieux pouvoir l'étrangler. Son adversaire, Mohammed Daglo, dit Hemetti, était pour sa part à la tête des milices janjawid qui à partir de 2003 mirent à feu et à sang la région du Darfour et furent par la suite intégrées à l'armée soudanaise sous le nom de Forces de soutien rapide (FSR). Lui aussi fit tout pour écraser les manifestations, avant de participer comme son rival à un gouvernement dit paritaire avec les leaders civils du mouvement. Tous deux restèrent unis juste le temps de noyer la contestation dans le sang, ce qu'ils firent peu après.

Mais derrière les ambitions meurtrières de ces généraux, il y a aussi l'ombre des grandes puissances et de leurs alliés régionaux. L'Égypte et l'Arabie saoudite soutiennent militairement et financièrement Al-Bourhane. Les Émirats arabes unis sont dans le camp d'Hemetti. Les États-Unis, auxquels rien n'échappe

dans cette région, ont pour l'instant laissé sans sourciller se dérouler le massacre, ne voulant froisser aucun de leurs obligés régionaux. Ils attendent de voir quel sera le vainqueur pour s'en faire un allié et se sont bornés à envoyer un émissaire, Tom Perriello, négociateur avec Al-Bourhane le passage de l'aide humanitaire. Ils n'avaient pas ce genre de pudeur lorsque les FSR de Hemetti intervenaient au Yémen dans la coalition échafaudée par l'Arabie saoudite contre les houthis, avec les mêmes méthodes qu'au Darfour ou qu'aujourd'hui au Soudan. Ils furent aussi particulièrement actifs pour entraîner

et financer les dirigeants de la sécession qui aboutit, après une longue guerre civile, à la création de cet émirat pétrolier qu'est le Sud-Soudan.

Les industriels de l'armement, eux, sont évidemment dans les deux camps. Il y a comme il se doit un embargo de l'Union européenne sur les armes à destination du Soudan, et un embargo de l'ONU portant uniquement sur la région du Darfour. Mais l'Égypte, l'Arabie saoudite et les Émirats figurant parmi les principaux clients des marchands de canons mondiaux, cela ne représente pas vraiment un obstacle. Amnesty International vient ainsi de

révéler comment des matériels fournis par deux entreprises françaises, KNDS France, anciennement Nexter et Lacroix Défense, équipaient des véhicules blindés émiratis retrouvés au Soudan.

Les horreurs perpétrées dans ce pays font rarement la une de l'actualité. C'est un de ces conflits oubliés qui ensanglantent la planète, et en premier lieu les pays pauvres. Il témoigne cependant du sort horrible fait à une grande partie de la population mondiale par l'impérialisme qui, lui, n'oublie jamais ses intérêts dans aucune partie du monde.

Daniel Mescla



La guerre à Khartoum en avril 2024.

M. ABDALLAH

Roumanie : leur démocratie et ses œuvres

Un candidat présenté comme pro-russe ayant créé la surprise en se qualifiant pour le second tour de l'élection présidentielle en Roumanie, la Cour suprême a, deux jours avant le second tour, annulé sine die le scrutin. Il suffisait d'y penser.

Si les gouvernements ouest-européens se sont abstenus de faire des commentaires sur la place publique, leurs relais dans les médias ont poussé un ouf de soulagement. Ils ont présenté cette annulation de scrutin comme le summum de la démocratie, tout en reprenant les justifications dont s'entourent les autorités roumaines. Elles accusent en effet le candidat dit pro-russe d'avoir saturé les réseaux sociaux en sa faveur, d'avoir mobilisé des influenceurs en vogue grâce au financement massif de sa campagne par un milliardaire décrit comme œuvrant pour Moscou. De la sorte, les électeurs roumains, expliquent les bonnes âmes, auraient été abusés, trompés, amenés à voter contre leur propre intérêt.

Il faut sans doute comprendre de toute cette affaire que, quand de telles méthodes desservent le camp des politiciens favorables aux puissances impérialistes européennes, cela

est synonyme de flagrant déni de démocratie et de manipulations inqualifiables justifiant un carton rouge électoral.

En revanche, si quelques semaines plus tôt on a assisté, et à une échelle autrement plus gigantesque, au financement de la campagne électorale du milliardaire Trump par l'archi-millionnaire Elon Musk, ou de Kamala Harris par le gratin du capitalisme américain, il n'y aurait rien à redire. Dans l'un et l'autre cas, cela se faisait pour la bonne cause : celle de la grande bourgeoisie capitaliste des États-Unis.

On peut être certain que le candidat de l'extrême droite pro-russe en Roumanie ne défendait en rien les intérêts des électeurs populaires ou ouvriers. Il représente lui aussi, même si c'était de façon différente, une politique de classe opposée à celle dont a besoin la classe ouvrière.

Il reste que, intervention massive ou pas de Moscou

dans la campagne électorale, nombre d'électeurs roumains avaient et ont de bonnes raisons de ne pas faire confiance aux politiciens locaux bien en cour à Paris, Berlin ou Bruxelles.

Les chantres de la prétendue démocratie occidentale considèrent comme impossible qu'en Roumanie, de même que récemment dans la Moldavie voisine, une fraction de l'électorat ne souhaite pas voir s'installer un gouvernement dressé contre la Russie. Comme si les Roumains n'étaient malheureusement trop bien placés, ayant une longue frontière avec l'Ukraine, pour savoir ce que la guerre coûte à leurs voisins du Nord !

Nombre de travailleurs roumains savent bien ce que signifie l'alignement sur l'Union européenne. Ce sont les salaires de misère dans les usines des capitalistes de l'UE installées en Roumanie, ou bien l'exil pour aller gagner sa vie en France ou en Allemagne.

Pierre Laffitte

ANDREAA CAMPEANU REUTERS



Industrie : parasitisme capitaliste

Pour l'année 2024, les capitalistes auront, à l'échelle mondiale, diminué de 26 % leurs investissements industriels, revenant bien en-dessous des années avant Covid.

Selon les calculs de l'observatoire de l'emploi Trendeo, les investissements industriels mondiaux auront été de 1 120 milliards de dollars en 2024 au lieu de 1 516 milliards pour 2023. Le recul des investissements dans l'industrie manufacturière, la production de marchandises, est encore plus prononcé, de 37 %. Ceux dans le secteur de l'énergie reculent de 15 % tandis qu'ils progressent dans les data centers et dans le secteur minier, et notamment de 65 % dans le raffinage de pétrole et de gaz, un chiffre qui mesure à lui tout seul l'hypocrisie du discours pro-climat des majors pétrolières.

Non seulement les capitalistes investissent moins dans l'industrie, mais ils orientent leurs investissements non pas en fonction des besoins des populations mais là où le profit attendu est le plus grand.

Ainsi ce sont les États-Unis qui captent l'essentiel, près d'un tiers, du volume total. Les capitalistes européens, laissant la démagogie de la préférence nationale et du protectionnisme aux politiciens, investissent 256 milliards en Europe mais 412 milliards hors de celle-ci. Ils savent en effet qu'ils peuvent compter notamment sur l'IRA, le plan de subventions de 370 milliards de dollars sur dix ans décidé par Biden en 2022, pour rendre leurs investissements des plus profitables. A contrario, la part des investissements en Chine reflue, signe à la fois de la crise qui y perdure dans l'immobilier, de la saturation du marché chinois et des effets de la politique, protectionniste développée par les États-Unis et par l'Union européenne. C'est l'Inde qui semble devenir le pays de substitution pour les capitalistes à la recherche de main-d'œuvre

bon marché.

Si les investissements industriels refluent, ce n'est pas parce que les besoins des populations, en transports collectifs ou en médicaments, sont satisfaits, bien au contraire. Ce n'est pas non plus parce que les capitalistes manquent d'argent : ils n'ont jamais été aussi riches. Mais un capitaliste n'investit pas et n'embauche pas pour produire des biens utiles à tous, il ne le fait qu'en vue du profit. Or « investir » dans la spéculation financière est manifestement plus rentable, ce que démontre l'envolée des cours des Bourses : aux États-Unis, ils ont progressé de 25 à 30 % sur un an, et en France, le CAC 40 est au plus haut, 25 % au-dessus des niveaux d'avant Covid.

La classe capitaliste tire des milliers de milliards de l'exploitation des travailleurs, mais elle en laisse des millions au chômage et les autres à des salaires les plus bas possibles. Il est urgent de lui retirer les commandes de la société.

Serge Benham

Fortune des milliardaires : tout va pour le mieux !

D'après un rapport de la banque suisse UBS, la fortune des milliardaires a plus que doublé depuis dix ans, passant de 6 300 milliards de dollars en 2015 à 14 000 milliards en 2024.

Le nombre de milliardaires, lui, est passé de 1 757 à 2 682. Parmi eux, 835 sont américains et concentrent près de 40 % de la fortune totale des milliardaires, 427 sont chinois, 185 indiens, et 46 français, ces derniers possédant la richesse cumulée la plus élevée d'Europe. Le patrimoine de ces grands capitalistes est en grande partie composé d'actions de leurs propres entreprises : Elon Musk, l'homme le plus riche du monde, possède 13 % de Tesla, 42 % de Space X, et des participations dans bien d'autres sociétés.



Bernard Arnault possède 48 % de LVMH.

Pendant ces dix années, l'humanité a traversé la crise sanitaire, des guerres de plus en plus étendues et meurtrières, l'inflation qui a réduit à la famine une partie de la population mondiale, mais les plus riches, eux, ont prospéré au milieu de toutes ces catastrophes, et pour eux, c'est tout ce qui compte.

Hélène Comte

Michelin - Cholet : contre les licenciements, toujours mobilisés !

Lundi 2 décembre, après un mois d'arrêt quasi-complet consécutif à l'annonce de la fermeture de l'usine, la production a commencé à reprendre à Michelin Cholet, dans le Maine-et-Loire. Mais la mobilisation se poursuit pour exiger que le groupe lâche plus que des miettes.

La reprise du travail, n'en déplaise à la direction, ne se fait pas comme sur des roulettes. Ainsi mardi 3 décembre, dans l'atelier Z censé fermer le dernier au début de 2026, des salariés ont exigé des précisions sur la prime « reprise », son montant et son versement, et ils n'ont accepté de retravailler que le lendemain. Les chefs marchent sur des œufs dans toute l'usine, car personne n'a envie de mouiller la chemise en échange d'une lettre de licenciement. Pour faire lever le blocage de l'entrée, Michelin avait invoqué « la liberté de travailler ». Mais maintenant que les

camions passent, dire que le cœur n'y est pas est un euphémisme.

Le piquet devant l'usine, en revanche, reste animé, et chacun continue de venir s'y informer et discuter. Vendredi 6 décembre, une assemblée de 120 personnes a pour la première fois adopté des revendications chiffrées, suite à un sondage grandeur nature dans les ateliers : une prime supra-légale de 120 000 euros, au lieu des 35 000 euros prévus dans la première mouture du « plan d'accompagnement » ; 2 500 euros par année d'ancienneté, au lieu des misérables 500 euros du



Le 8 novembre, à Michelin Cholet.

plan. Les travailleurs savent ce que seront leurs besoins quand ils seront à la porte. Et ils sont bien conscients aussi des milliards, produits par leur exploitation, sur lesquels dorment la famille Michelin et les grands actionnaires.

La visite de délégués du comité de lutte à l'usine de Vannes, prévue pour le lundi 9, a été repoussée à janvier, suite à la destruction de la principale tente du piquet par un incendie accidentel. L'urgence était de remettre en état ce QG de la mobilisation, et cela s'est fait en 48 heures. Une fois de plus, l'énergie et la solidarité ont fait des merveilles, inspirant le respect à tous. Ces travaux imprévus n'ont

pas empêché la diffusion d'un tract du comité de lutte à l'ensemble des travailleurs du site, pour les appeler à se rassembler jeudi 12 décembre devant l'usine.

Cette journée, choisie par la CGT comme journée nationale de protestation contre les licenciements, devait en effet être un nouveau temps fort, et la première occasion depuis les manifestations des 8 et 13 novembre de remettre le combat des travailleurs de Michelin sous les feux de l'actualité nationale. Au-delà de la venue de porte-parole connus de la CGT ou du NFP, les travailleurs de Michelin Cholet se réjouissaient surtout du renfort annoncé de camarades de

Vannes, de Clermont et d'Angers.

Mardi 17 décembre, au siège du groupe, à Clermont-Ferrand, loin des usines sur le point de fermer et de leurs travailleurs en colère, s'ouvriront les prétendues négociations entre syndicats et direction. On sait déjà que les représentants des actionnaires refuseront de satisfaire les revendications de l'assemblée générale. Pour les futurs licenciés, il n'y a rien à attendre de ces rencontres au sommet et il leur faudra faire monter la pression sur Michelin pour l'obliger à déboursier plus, beaucoup plus que ce qu'il a prévu.

Correspondant LO

PSE : mensonges et attaques antiouvrières

Le monde du travail subit les attaques du patronat, qui annonce chaque jour de nouveaux licenciements. Mais la bonne société bourgeoise et son État se refusent à avouer cette réalité brutale : officiellement il ne s'agit que d'une succession de « plans de sauvegarde de l'emploi » !

C'est la gauche qui par deux fois a ainsi tenté de camoufler par la loi la lutte de classe menée par les capitalistes. La première fois, sous Mitterrand en 1989, son Premier ministre Rocard avait promu une loi désignant les licenciements collectifs, attaques antisociales s'il en est, par les termes de « plans sociaux ». Une seconde fois en 2002, le gouvernement Jospin avait émis une loi de « modernisation sociale » qui dans sa partie « prévention des licenciements » remplaçait dans le Code du travail les mots « plan social » par « plan de sauvegarde de l'emploi » (PSE).

Dans ces changements de vocabulaire, tout était mensonger. Et surtout, ces lois n'ont protégé aucun

travailleur de la perte de son emploi. Et pour cause : si le site Service public du gouvernement décrit un PSE comme un ensemble de mesures destinées à éviter les licenciements économiques ou à en limiter le nombre lorsqu'une entreprise d'au moins cinquante salariés en licencie au moins dix en moins de trente jours, il ne les interdit pas, ni même ne les freine.

Le Code du travail stipule que « tout licenciement économique doit être motivé par une cause réelle et sérieuse ». Pour en attester, un patron peut arguer de difficultés économiques. Or la réalité des difficultés peut être largement exagérée et même inventée, selon le vieux dicton : lorsqu'on veut

noyer son chien, on dit qu'il a la rage. De plus le Code du travail offre d'autres possibilités de justifier les licenciements économiques. Ce sont d'abord les mutations technologiques, terme suffisamment vague et tellement inséparable du capitalisme qu'il peut fournir toutes les couvertures à la volonté patronale. De même,

il suffit à un patron d'affirmer devoir effectuer « une réorganisation de l'entreprise nécessaire à la sauvegarde de sa compétitivité » pour justifier un plan de licenciements.

Bien sûr, un tel « PSE » peut être contesté et attaqué devant un tribunal, ce que font souvent les organisations syndicales. Il peut être

etardé le temps que le patron en cause fournisse aux juges des arguments d'apparence un peu plus sérieuse. Il reste que la loi couvre ainsi la priorité donnée par le patronat à ses bénéficiaires au détriment de l'emploi des travailleurs et n'empêchera en rien l'avalanche actuelle de licenciements.

Lucien Détroit

Région Normandie : l'apprentissage de l'exploitation

En Normandie, près de 50 000 des 242 000 travailleurs des très petites entreprises (TPE), comptant moins de onze salariés, sont en contrat d'apprentissage. Soit un sur cinq, une proportion trois fois plus élevée que la moyenne nationale.

S'ils ont entre 16 et 17 ans, ces jeunes ne touchent que 486 euros par mois, et 760 euros jusqu'à leurs 18 ans, et

leurs 6 000 euros de salaire de la première année ne viennent pas de leur patron mais de l'argent public. De plus, même si la société leur accorde le droit de se faire exploiter, ces apprentis, lorsqu'ils n'ont pas 18 ans, ne peuvent ni voter ni être candidats lors d'élections politiques, à l'égal d'ailleurs des travailleurs étrangers.

Si le nombre de ces contrats d'apprentissage

a été multiplié par trois en vingt ans dans l'ensemble du pays, c'est aussi que l'État a procédé à une forme de démantèlement des lycées professionnels, qui ont, eux, vu le nombre d'élèves diminuer de 100 000 dans la même période.

Ces économies et ces attaques sont payées par la jeunesse ouvrière, en Normandie et ailleurs !

Correspondant LO

Dassault – Cergy : premiers débrayages

Il n'y a que quelques mois que l'usine de Dassault Aviation d'Argenteuil a déménagé pour s'implanter à Cergy, dans le Val-d'Oise. Pourtant, il n'aura pas fallu beaucoup de temps pour que cette nouvelle usine soit le lieu d'un premier mouvement de colère.

Sous prétexte qu'ils sont sous-traitants, la direction voulait que des travailleurs laissent leur vestiaire à d'autres salariés. Ils ont alors réagi en l'envoyant se rhabiller, car ils n'entendent pas travailler sans qu'on leur fournisse un lieu correct pour se changer. De plus, la direction ayant tout

prévu a minima, elle envoie même les sous-traitants garer leur véhicule sur les supermarchés voisins, le parking interne n'étant pas adapté à l'effectif.

Si le carnet de commandes des Rafale explose, la direction de Dassault apparemment n'a pensé qu'aux dividendes à venir,

mais pas à la façon de produire ces avions. Conçue pour quelque 800 travailleurs, l'usine, sous-dimensionnée, en compte maintenant plus de 1 300. Alors, la direction s'emploie à susciter des rivalités entre les « Dassault », les intérieurs, les sous-traitants et les prestataires pour faire passer ses mauvais coups... qui ne passent pas. Dans un autre secteur, tous les travailleurs ont également arrêté le travail alors qu'elle entendait procéder



MAIRAM GUISSÉ MAXPPP

à des essais dans un atelier glacial.

Le nombre croissant de travailleurs, quel que soit le contrat de travail des uns et des autres, constitue une force. Ces premiers débrayages montrent leur

confiance grandissante dans leur capacité à se défendre. Si les capitalistes préparent la guerre, les travailleurs doivent se préparer à l'offensive... pour leurs conditions d'existence.

Correspondant LO

Safran – Villaroche : ils nous préparent à la guerre

L'usine Safran de Villaroche, en Seine-et-Marne, fabrique des moteurs d'avions civils, mais également les moteurs M88 du Rafale, l'avion de chasse français.

Lors d'une réunion fin novembre au secteur militaire, le directeur du service a présenté le plan de production pour les années à venir, en forte augmentation, de l'ordre de 40 %, et il a ajouté qu'il faudra rattraper le retard accumulé cette année.

Selon lui, les Rafale volent davantage du fait de la guerre en Ukraine et cela nécessite plus de pièces de rechange pour les moteurs M88. La production augmente car la situation

internationale a changé, a-t-il dit sur un ton très patriotique.

Les retards seraient également dus à la sous-traitance qui n'arrive pas à fournir assez de pièces pour les Rafale, et qui devrait donc augmenter sa production. La solution envisagée est qu'une partie de la sous-traitance civile soit faite en Chine, afin de refaire de la place à la sous-traitance militaire en France même. Cela n'a pas empêché dans le même

temps le directeur de mettre en garde les équipes de montage contre les collègues chinois de l'établissement de Safran-Suzhou en Chine, qui viennent effectuer des missions sur les postes de montage civil de Villaroche.

Voilà comment il faudrait être au garde-à-vous pour les « intérêts supérieurs de la patrie » sans oublier de se méfier des travailleurs d'autres pays considérés comme suspects. Il est plutôt temps de redire : « Travailleurs de tous les pays (France, Chine, etc.), unissons-nous ! »

Correspondant LO

SKF – Saint-Cyr-sur-Loire : un gros chèque pour SKF

Sous prétexte de « façonner un avenir plus vert » et de recherches pour des technologies utiles aux énergies renouvelables, la BEI, banque européenne d'investissement, a choisi de financer le groupe suédois SKF à hauteur de 430 millions d'euros sur dix ans. Un montant record pour une entreprise très profitable.

Sous prétexte d'atteindre la « neutralité carbone » d'ici 2050, l'argent public va ainsi alimenter cette multinationale spécialisée dans les roulements à billes, les techniques de lubrification et les joints d'étanchéité, à

un taux très préférentiel.

Les travailleurs de Saint-Cyr-sur-Loire, prenant connaissance de cette information, pourront faire le parallèle avec les taux d'intérêt bien plus élevés qui leur seront imposés, quelle que soit la banque, quand ils devront emprunter de l'argent pour acheter la voiture leur permettant de venir travailler à l'usine en 2x8 ou de nuit.

Les banques, privées ou publiques, servent les capitalistes comme ceux du groupe SKF, et font les poches des travailleurs.

Correspondant LO

Finances publiques : économies aux dépens du public et des agents

Depuis 2021, la fermeture de centres des Finances publiques dans plusieurs arrondissements de Paris est programmée, et c'est ce que la direction ose appeler un Nouveau réseau de proximité (NRP).

Le premier plan NRP a regroupé les Services des impôts des particuliers de cinq arrondissements (1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 8^e) sur un seul site, et a décidé la fermeture de trois autres (11^e, 12^e et 13^e). Un deuxième plan a été annoncé décrétant la fermeture des centres des 16^e et 19^e arrondissement. Au lieu de 25 sites en 2021, il n'y en aura plus que 12 en 2028.

Pourtant chaque jour dans plusieurs arrondis-

sements, des centaines de personnes se pressent dans les centres des Finances publiques, parce qu'elles ne savent pas ou peu faire les démarches sur Internet ou par téléphone. Il a déjà été mis fin à l'accueil physique dans la Trésorerie-amendes du 20^e arrondissement par exemple, près de la Porte de Montreuil, non par manque d'usagers mais parce qu'il y en avait trop!

En septembre dernier,

les agents recevaient au guichet au total autour de 300 personnes. Une distribution de tickets avait été mise en place pour gérer la concentration de la réception sur trois matinées. La direction avait ajouté un quatrième agent de surveillance à cause des problèmes de sécurité. Chaque fin de matinée était tendue, puisque tout le monde ne pouvait pas être reçu. Un jour, un agent était bousculé, un autre jour un usager bloquait la fermeture de la porte, un autre encore, une personne s'introduisait de force en sautant par-dessus les grilles...

Après des fermetures répétées de plusieurs jours, la Trésorerie a rouvert en présence de la police et de sept agents de sécurité. Finalement, la direction a résolu le problème en fermant totalement l'accueil physique ! Or, c'est le public le plus fragile qui vient à la Trésorerie pour résoudre les difficultés liées aux amendes, avec parfois des comptes bancaires bloqués et des prélèvements automatiques sur les salaires ou sur les comptes bancaires...

Les suppressions annuelles d'emplois aux Finances publiques ont réduit le personnel affecté à

l'accueil et celui-ci est en première ligne face aux usagers, parfois énervés. La présence d'un service de sécurité ne peut pas résoudre ces tensions.

Pour les travailleurs, les réorganisations et concentrations dans quelques sites s'ajoutent au blocage des salaires, à la mise en place des trois jours de carence en cas d'arrêt maladie avec réduction des indemnités journalières. Le mécontentement est là et pourrait s'exprimer lors de journées de mobilisation comme la grève du 5 décembre dans la fonction publique.

Correspondant LO

Rougié – Sarlat : en grève

C'est par la presse que les 73 salariés de l'usine de fabrication de foies gras Rougié, basée à Sarlat, en Dordogne, ont appris le 20 novembre que leur site allait fermer. Deux jours après, ils se sont mis en grève.



Le 9 décembre, le personnel était toujours en grève en quasi-totalité : seuls cinq salariés et une dizaine d'intérimaires collent des étiquettes dans l'usine. La production est complètement à l'arrêt et les grévistes tiennent un piquet devant l'usine jour et nuit. Ils se sont installés sous un grand barnum prêté par la mairie, et des commerçants du quartier ainsi que des habitants solidaires leur apportent un soutien actif

sous forme de nourriture et de bois pour alimenter leur barbecue.

La « coopérative » Rougié dépend en fait d'Euralis, une entreprise multinationale de l'agro-alimentaire, qui possède, en plus de deux autres usines de foies gras en France, des investissements dans de nombreux secteurs, comme les semences, la charcuterie industrielle, les traiteurs, et les magasins Point Vert et Terranimo. Il ne s'agit donc

pas d'une PME au bord de la faillite mais bien d'une entreprise capitaliste qui n'hésite pas à ruiner des familles ouvrières d'une petite ville pour le profit des actionnaires. Et les salariés en sont bien conscients depuis qu'ils ont appris que le directeur du site se serait vanté de faire gagner 5 millions d'euros à Euralis en fermant l'usine de Sarlat !

Les grévistes demandent à bénéficier des mêmes conditions de départ que celles gagnées en 2018, lors de la grève due au précédent plan de licenciement, plus 20 % du fait de l'inflation. Face à cette demande d'avoir de quoi vivre dignement, la seule réponse de la direction a été d'assigner trois élus syndicaux au tribunal de Bergerac pour occupation d'usine.

Les grévistes sont déterminés à se battre jusqu'au bout pour pouvoir partir dans des conditions acceptables. Retrouver du travail à Sarlat, ce n'est pas gagné, et, comme le dit une ouvrière gréviste « cette usine, c'est nous qui l'avons faite. »

Correspondant LO

Centres d'appels Free : retour sur site réussi !

Lundi 9 décembre, les travailleurs des trois centres d'appels d'Iliad ont fait grève. De nombreux téléconseillers de ces filiales de Free ont débrayé deux heures ou la journée.

Entre 80 et 60 personnes se sont retrouvées au même moment devant chacun des centres : Centrappels à Paris, Equaline à Bordeaux et Certicall à Marseille.

La raison principale de la colère se trouve dans la décision brutale de supprimer totalement le télétravail. Alors que celui-ci avait été imposé au moment du Covid, la majorité des travailleurs avaient organisé leur vie en faisant deux jours de télétravail par semaine, pour pouvoir s'occuper des enfants ou d'un proche, ou aller habiter loin des sites.

Prétextant une cyberattaque, la direction d'Iliad a donné dix jours aux salariés pour s'organiser et a promis une prime unique de 500 euros brut pour faire face aux

frais. Le retour sur le site a commencé par une mobilisation et une autre journée est déjà prévue en fin de semaine. Parce qu'au-delà du télétravail, les effectifs baissent constamment, mais pas les objectifs, ce que les travailleurs entendent dénoncer. La suppression du télétravail pourrait être une façon de faire que les salariés quittent l'entreprise, la charge de travail

demeurant identique. En même temps, Iliad affiche des profits en hausse et se vante d'atteindre son objectif de 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Par une sorte d'effet boomerang des décisions de la direction, le retour des travailleurs sur le site facilite leur organisation. Il leur permet de discuter tous ensemble des problèmes, et aussi de se rendre compte qu'ils sont une force. Reste à l'utiliser pour faire reculer la direction d'Iliad, riche à millions.

Correspondant LO



Devant Certicall à Marseille.



Grève chez Decathlon Saint-Étienne.

Decathlon : un modèle d'exploitation

Samedi 7 décembre, comme partout en France, les salariés des deux Decathlon de Saint-Étienne étaient en grève. Ils se sont rassemblés devant l'un des deux magasins pour dénoncer les bénéfices record : un milliard de dividendes en 2024 ! Et pour les travailleurs, rien pour l'instant...

Leader mondial de la distribution d'articles de sport, Decathlon ne cesse d'étendre son empire en se targuant de proposer des produits à des prix attractifs. Mais, en réalité, les profits record reposent sur une exploitation systématique des travailleurs, tant en magasin qu'en logistique, avec des conditions de travail précaires, la généralisation de la polyvalence, des salaires inférieurs à la moyenne, en particulier pour ceux qui occupent des postes de base ou à temps partiel. Baisse des effectifs, amplitude horaire de 8 heures à 20 heures, travail les soirs et les week-ends, pas de stock dans les entrepôts... la pression pour

atteindre les objectifs s'accroît, alors il n'est pas étonnant que les arrêts maladie soient en hausse. Comme disait l'un des salariés : « Quand j'ai été embauché, on nous vantait l'éthique de l'entreprise ; aujourd'hui, c'est comme à Lidl ».

Bien des clients ont exprimé leur solidarité. Beaucoup avaient entendu parler de ces dividendes scandaleux versés à la famille Mulliez, propriétaire du groupe Auchan qui supprime des emplois, y compris dans l'hypermarché juste à côté du Decathlon où avait lieu le rassemblement. Alors oui, « pendant que les salariés en bavent, les actionnaires se gavent ».

Correspondant LO

La Poste : la direction contre les intérimaires

La Poste a décidé de ne plus faire appel à l'intérim, du moins c'est ce qu'elle annonce à une grande partie des intérimaires. Elle présente cela comme une décision nationale.

Dans les bureaux, les intérimaires sont ainsi convoqués par leur direction pour se voir annoncer que leur contrat ne sera pas renouvelé et qu'ils ne pourront pas en signer un nouveau dans un autre bureau comme ils le faisaient depuis des années. On leur propose de signer un CDD (contrat à durée déterminée), parfois un CDI. Beaucoup préfèrent refuser ce marché, le passage en CDD ayant pour conséquence directe une perte de revenus. Parfois, la direction ne propose même pas un CDD, en particulier à ceux qui n'ont pas le permis de conduire. Les postiers qui sont en CDI intérimaires

sont d'ailleurs traités à la même enseigne que tous les autres.

Il y a environ 20 000 intérimaires et La Poste met ainsi le couteau sous la gorge à une grande partie de ceux qu'elle a utilisés sans vergogne pendant des années. De plus, en cette période de fêtes, pendant laquelle le trafic est en hausse, le travail va forcément retomber sur les postiers qui restent et, dans certains bureaux, les intérimaires peuvent constituer jusqu'à 20 % de l'effectif.

Cette mesure est inadmissible, et elle vise tous les postiers, intérimaires ou non.

Correspondant LO

Technicentre SNCF – Trappes : un bon début

Au technicentre de Trappes en région parisienne, les travailleurs entretiennent les rames des lignes N et U. Comme dans bon nombre d'ateliers SNCF, le manque d'effectifs fait discuter dans les équipes, et il a fini par entraîner des réactions.

Les jockeys, petite équipe qui achemine les rames entre le triage et l'atelier, ont ainsi fait grève à partir du dimanche 24 novembre au soir, à 100 % de l'effectif. Ils demandaient une prime de 1 200 euros pour avoir travaillé depuis au moins un an en sous-effectif, et d'autres revendications spécifiques à leur équipe. Après un peu plus de 24 heures de grève, la direction a lâché 800 euros de prime pour cette année, et l'engagement de verser 150 euros par an dans l'avenir.

Le résultat a donné des envies à d'autres équipes de l'atelier, et à partir de dimanche 1^{er} décembre, l'équipe des freinistes – d'une dizaine de salariés – s'est mise en grève. Le lendemain, toutes les équipes du technicentre se sont réunies pour établir des revendications. Hormis celles spécifiques à chaque secteur, l'ensemble des équipes faisait remonter la nécessité d'avoir des embauches et l'octroi de primes

compensant le sous-effectif. Inspirés par les jockeys de la semaine précédente, tous revendiquaient entre 1 200 et 1 500 euros.

Au moment de la réunion de concertation obligatoire avec le directeur, l'immense majorité des travailleurs avait déclaré son intention de faire grève le lendemain.

La réunion s'est donc déroulée, avec deux délégués syndicaux et quatre représentants des grévistes, sous la pression de l'assemblée générale, tenue en bas du bureau. Les discussions en bas allaient bon train. À la fin de la journée, après avoir fait quelques scènes, le directeur d'établissement a fini par accorder à l'ensemble des salariés une prime de 700 euros par personne et 300 euros en deux fois pour le début d'année. De son point de vue, la grève était



évitée, mais c'était pour les travailleurs un succès à la fois pécuniaire et moral.

Au cours des années, la direction avait cherché à diviser les équipes et, au-delà des sommes obtenues,

le plus important dans ce petit mouvement a été de renouer avec la certitude qu'il faut s'y mettre tous ensemble pour faire reculer les patrons.

Correspondant LO

SNCF-RER ligne C : la direction sanctionne à tout va !

Comme un peu partout sur le territoire, la direction de l'Établissement de production Ligne C du RER (ce qui concerne en région parisienne les sites des Ardoines et de la gare d'Austerlitz) multiplie les conseils de discipline, véritables tribunaux à charge.

Les jours de mise à pied ou des « descentes de machine » (c'est-à-dire des suspensions de l'autorisation de conduite), voire des licenciements, y sont prononcés à répétition. La moindre faute, le

moindre écart, et on est bon pour une sanction. Ce sont « les garanties disciplinaires », selon les mots de la direction.

Pour arriver à leurs fins, les dirigeants déclenchent des dépistages

d'alcoolémie ou des prises d'échantillons salivaires sous prétexte de dépister d'éventuelles prises de drogue. Ainsi, dernièrement, en gare d'Austerlitz, un incident lors d'une manœuvre d'une rame a déclenché une vague de dépistages à grande échelle sur les chantiers de manœuvre et chez les agents de conduite de la ligne C.

Les cadres se transforment ainsi en véritables

agents de la brigade des stupés, réalisant des coups de filet avant embauche ! Ensuite, la machine répressive se met en route. Depuis, cela s'est traduit par un licenciement, des jours de mise à pied et des mutations disciplinaires.

Il serait temps de considérer les travailleurs comme tels et non comme des délinquants ou des pochtrons !

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve – Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal décembre 2024.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte ouvrière**, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE** BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos **nom, pré-**

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. *Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser*

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Corée du Sud : L'ombre de la dictature

Mardi 3 décembre à 22 h 20, le président sud-coréen Yoon Seok-yeol a décrété la loi martiale. Vers 4 h 30 du matin, il devait reconnaître l'échec de son initiative et annuler lui-même sa décision. Mais cet événement, qui a bouleversé la population sud-coréenne, montre quel danger peut venir du côté du pouvoir.

Le président sud-coréen est un politicien de droite dure qui a brisé, il y a un peu plus d'un an, une grève massive organisée par le syndicat des camionneurs, en la rendant « hors la loi ». Il avait aussi fait emprisonner, un peu après, des représentants du syndicat du bâtiment. Mais les dernières élections législatives, en avril dernier, ont été une défaite pour son parti, donnant presque une majorité des deux tiers à l'opposition. C'est exaspéré par cette opposition qui lui tenait tête au Parlement sur le vote du budget, que Yoon Seok-yeol a tenté son coup de force. Il a déclaré qu'il instaurait la loi martiale pour « éradiquer les forces pro nord-coréennes et protéger l'ordre démocratique constitutionnel ».

Comme au bon vieux temps de la dictature militaire en Corée du Sud, la menace du Nord a servi de prétexte, comme pour rappeler à tous ceux qui l'avaient oublié, qu'en Corée, il n'y a pas qu'au Nord qu'il y a eu des dictateurs.

Yoon et son ministre de la Défense ont mis en place un état-major de circonstance comprenant certains officiers supérieurs,

dont le commandant de la première brigade des forces spéciales. Pendant quelques heures, en pleine nuit, des troupes ont été placées dans la capitale, Séoul, et ont investi plusieurs bâtiments publics dont l'Assemblée nationale. Plusieurs personnes ont été arrêtées, notamment des syndicalistes dont le président de la confédération syndicale coréenne (KCTU).

L'annonce faite en direct à la télévision a glacé une grande partie de la population coréenne. « Quand j'ai appris la nouvelle, j'ai hurlé. Je n'ai pas dormi. J'ai regardé les infos sur YouTube car je n'avais aucune confiance dans la télévision », a déclaré une manifestante contre la loi martiale. « J'étais dans le métro quand je l'ai apprise. J'ai tout de suite pensé à Gwangju. J'ai imaginé les chars et les soldats dans la rue », a dit une autre.

La dernière fois que le pouvoir sud-coréen avait mis en place la loi martiale, c'était en pleine dictature militaire, en mars 1980, pour réprimer les mouvements de contestation, dont la révolte de la population de la ville de Gwangju, dans le Sud du pays. Dans cette

ville, après que l'armée eut tiré sur une foule qui manifestait, la population avait pillé des commissariats pour s'armer, organisé des milices et tenu la ville pendant quelques jours jusqu'à ce que l'armée y rentre à nouveau et y commette un bain de sang.

On comprend donc que 40 ans après, des milliers de Coréens aient réagi spontanément, en pleine nuit, et soient allés manifester devant l'Assemblée nationale tenue par les militaires comme cet homme qui déclarait à propos de Yoon : « Il veut plonger le pays dans les ténèbres. Comme avec les précédentes dictatures. On ne laissera pas la jeunesse de notre pays tomber sous ses coups. » Samedi 7 décembre, ils étaient des centaines de milliers, un million selon les organisateurs, à manifester pour réclamer la destitution du président.

Mais en quelques jours, celui-ci et son parti ont repris du poil de la bête. Après avoir reculé et annoncé la fin de la loi martiale, Yoon Seok-yeol a dit : « Je m'excuse », comme si de rien n'était ! Et son parti, qui avait sur le coup dénoncé

la loi martiale, a finalement refusé de voter la destitution de son chef.

Le secrétaire d'État adjoint des États-Unis a, lui, qualifié la loi martiale de « grave erreur d'appréciation ». Comprenez : « On ne tente pas un coup d'État à la légère et sans préparation suffisante ». Les États-Unis ont plusieurs bases militaires dans le pays et un général américain est même à la tête de l'armée sud-coréenne. Car depuis la Guerre de Corée, celle-ci fait partie des forces militaires « alliées » contre la Corée du Nord et est sous tutelle américaine. Si les États-Unis affirment ne pas avoir été mis au courant des intentions du président, ils semblent en tout cas vouloir le ménager et lui trouver une sortie honorable. Car cet État sud-coréen et son armée sont le garant de leurs intérêts politiques et économiques dans ce pays et un pilier de leur présence dans cette région du monde.

Les médias ont montré les députés de l'opposition affrontant les militaires et les ont présentés comme le rempart ayant empêché le coup d'État. C'est une

tromperie. Si le coup de Yoon Seok-yeol peut passer pour une mascarade, c'est parce qu'il est l'initiative d'un individu ayant des rêves de dictature et de ses comparses, qui n'ont pas réussi à entraîner le gros des dirigeants de l'armée. Mais ce n'est certes pas la résistance des députés qui aurait pu l'empêcher.

Cet événement soudain a montré que l'état-major de l'armée a le doigt sur la gâchette et qu'une partie des dirigeants politiques de ce pays sont prêts à choisir la dictature militaire. Tout cela, en dernier ressort, sous la protection du gouvernement des États-Unis.

La dictature en Corée du Sud a une longue histoire. Ce n'est qu'à la fin des années 1980 que le régime s'est entouré d'une façade démocratique, notamment après que la classe ouvrière se fut mobilisée dans des grèves explosives et durables, touchant tout le pays, et entraînant des millions de travailleurs.

On voit qu'en fait l'appareil de la dictature est toujours là et prêt à refaire surface.

Pierre Royan



Rassemblement près de l'Assemblée nationale à Séoul, le 8 décembre.

REUTERS KIM SOO-HYEON

États-Unis : PDG, métier à risques

Brian Thompson, le président de UnitedHealthCare, premier assureur privé des États-Unis dans le secteur de la santé, a été assassiné à New York, en pleine rue, le 4 décembre.

UnitedHealthCare a fait sa fortune, 371 milliards de dollars de chiffre d'affaires et 20 milliards de bénéfices en 2023, en encaissant les cotisations de ses 51 millions d'assurés, en général contraints par leur employeur, tout en trouvant le plus souvent possible un prétexte pour ne pas payer leurs frais de santé. Des dizaines de millions de travailleurs

américains et leurs familles doivent ainsi payer de lourdes primes d'assurance sans même pouvoir être soignés correctement. Il est donc fréquent de voir de petites gens se ruiner pour se soigner, complètement abandonnés par les assurances, alors même que les États-Unis sont le pays de la médecine de pointe et que les sociétés d'assurances croulent sous

les milliards. Et que dire des dizaines de millions de travailleurs qui n'ont ni assurance ni accès à la santé ?

Aussi, l'assassinat de Thompson a été salué par une pluie de messages sur les réseaux sociaux : « Pensées et prières pour tous les patients à qui l'on a refusé une prise en charge », « Il est plus douloureux de mourir d'un cancer non pris en charge que d'une balle » ou tout simplement un « Bravo » à l'adresse du tireur.

On ne sait encore rien sur le mobile de cet



« UnitedHealthCare = avidité. »

assassinat, mais on sait désormais quelque chose sur ce que les travailleurs américains pensent du prétendu système de

protection sociale, des vampires qui y prospèrent et de l'avenir qu'ils leur souhaitent.

Paul Galois

HEALTHCARE FOUNDATION